

DIRECTION GENERALE

Département Inspection Contrôle

Affaire suivie par : ##### #####

Et : ##### #####
#####

ars-pdl-pcehpad@ars.sante.fr

Réf. : M2023_PDL_00076

EHPAD Casteran
18 rue du Dr POIRRIER
53370 ST PIERRE DES NIDS

Madame #####, Directrice.

Nantes, le mardi 11 avril 2023

Madame la directrice,

J'ai l'honneur d'accuser réception des observations que vous avez formulées, dans le cadre de la procédure contradictoire, relatives au rapport initial de contrôle et aux demandes de mesures correctives envisagées.

Vous voudrez bien trouver, ci-joint, le **rapport final de contrôle** assorti du des mesures correctives retenues qui vous sont demandées. Les délais de mise en œuvre de ces mesures commenceront à courir à compter de la date de réception du présent document

Enfin, je vous demande de transmettre dans un délai d'un an l'état final de réalisation des demandes de mesures correctives auprès du Département Inspection Contrôle (ars-pdl-pcehpad@ars.sante.fr) en vue de l'organisation du suivi de ce contrôle sur pièces.

Je vous prie d'agrérer, Madame la directrice, l'expression de ma considération distinguée.

P/ Le Directeur Général,
Le Conseiller auprès de la Direction Générale

#####

Contrôle sur pièces le 02/02/2023

Nom de l'EHPAD	EHPAD CASTERAN		
Nom de l'organisme gestionnaire	CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE		
Numéro FINESS géographique	530002500		
Numéro FINESS juridique	530031194		
Commune	ST PIERRE DES NIDS		
Statut juridique	EHPAD Public	Territorial	
Capacité de l'établissement - Article L 313-22 du CASF		Autorisée	Installée
Capacité Totale	35		
	HP	35	34
	HT		
	PASA		
	UPAD		
	UHR		
PMP Validé	164		
GMP Validé	749		
Demandes de mesures correctives envisagées - Rapport initial			
	Priorité 1	Priorité 2	Total
Nombre de prescriptions	6	4	10
Nombre de recommandations	12	30	42
Demandes de mesures correctives retenues - Rapport final			
	Priorité 1	Priorité 2	Total
Nombre de prescriptions	5	4	9
Nombre de recommandations	12	25	37

Instruction du rapport de contrôle : ##### ##### - Chargée de contrôle/Personne qualifiée

Signature du rapport de contrôle : ##### ##### - Inspecteur de l'action sanitaire et sociale

TABLEAU DES DEMANDES DE MESURES CORRECTIVES

N° de question	Demande de mesure correctrice	Prévention	Amélioration	Éducation	Intervention	Réponse ERHAD correctrice	Réponse AIC	Meilleure maintenance
1 - GESTIONNEMENT								
1.3	Obtenir le document de dérogation de plan et de signature du directeur de l'établissement en conformité avec les articles D. 312-20 et D 312-376-5 du code de l'action sociale et des familles.	1			8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant que la rédaction du DSC a été évoquée lors du dernier conseil d'administration. L'établissement a également été mis au courant.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.4	Formaliser une adhésion de direction			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant que la rédaction du DSC a été évoquée lors du dernier conseil d'administration. L'établissement a également été mis au courant.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.7	Pendant les périodes d'absence du directeur, déclarer et publier par voie de service les modalités de l'exercice de la direction.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant que la rédaction du DSC a été évoquée lors du dernier conseil d'administration. L'établissement a également été mis au courant. Cela permettra la constitution d'une équipe de direction et la planification des activités. Cette dernière sera alors formalisée.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.9	Actualiser le projet d'établissement dans le cadre d'une démarche participative [article L.311-8 du CGSS]	2		1 an	8 mois	Document demandé. L'établissement déclare欲re rédiger le projet d'établissement.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.14	Formaliser des fiches de poste pour l'ensemble des agents.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant qu'en tant que gestionnaire, le directeur va mettre en conformité, actualiser et formaliser l'ensemble des fiches de postes.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.15	Formaliser des fiches de tâches			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant lors d'un échange téléphonique que cela a été fait. Les fiches de tâches seront formalisées après la réunion d'équipe qui a été organisée et sera dépassée par les professionnels, les étudiants et le directeur.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.16	Proposer aux professionnels une prestation d'analyse de la pratique par un psychologue extérieur à l'établissement.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant prendre en compte les éléments de la grille de capital humain et de l'analyse des compétences et des besoins de l'établissement pour l'identification d'un(e) psychologue extérieur à l'établissement pour personnes âgées dépendantes ou, à défaut, pour personnes en situation de handicap.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.19	Le gestionnaire de l'établissement doit garantir que le MEDCC doit être titulaire d'un diplôme officiellement reconnu comme étant digne d'obtention par le capteur de l'agent et d'avoir une formation d'études spéciales de niveau bac+2 minimum dans le domaine de l'accompagnement et de l'assistance à la personne et d'au moins 3 ans d'expérience dans le secteur de l'accompagnement et de l'assistance à la personne. Il doit également être titulaire d'un certificat d'aptitude d'hébergement pour personnes âgées dépendantes ou, à défaut, pour personnes en situation de handicap.	1			8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant faire un échange téléphonique pour que l'ensemble du dossier soit remis au MEDCC pour l'obtention de l'attestation de qualification et être renseigné par la CTPS dans le recherche du MEDCC.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.21	Engager une efficace instanciation sur la révision d'un plan d'OC, ou identifier précisément les fonctions de coordination des soins dans la fiche de poste d'un OC.			1	8 mois	Document demandé. Il est nécessaire de joindre l'attestation de la police emploi.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.25	Formaliser un protocole de prévention, de signalement et de traitement des situations de maltraitance et organiser son approbation par le personnel.			1	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant que la rédaction du protocole initial, le MEDCC de l'établissement a démissionné pour cause de santé et que l'ensemble du dossier a été remis au nouveau MEDCC pour l'approbation et être renseigné par la CTPS dans la recherche de l'attestation de qualification.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.26	Mettre en place une procédure de rôle de signalement et de traitement des événements déclarés et l'assurer de son application par le personnel.			1	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant que cela a été fait. Une procédure écrite de signalement et de traitement des situations de maltraitance.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.27	Limiter la température de l'eau dans la disposition des réservoirs pour les douche à 38-40°C par la mise en place d'un mitigeur thermostatique non déversable facilement.			1	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant que les douche ne sont équipées de mitigeurs thermostatiques. L'établissement déclare par ailleurs prendre en charge de mesures correctives.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective (cf. doc page "Une chaude sanitaire et risques de bactéries").	Meilleure maintenance
1.29	Mettre un dispositif de recueil, de traitement et d'analyse des réclamations écrites et orales des usagers et des familles.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant avoir instauré une boîte à réclame, les réclamations se font sur internet, les points sont gérés et traités par le LOS.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, il est proposé de maintenir le recueil des réclamations écrites et orales des usagers et des familles.	Meilleure maintenance
1.30	Formaliser un plan d'amélioration continue de la qualité (PACQ) et procéder à son actualisation au moins chaque année.			2	1 an si pas fait	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant que ce programme de la partie de fonction de la direction (annexe 2022) et l'ensemble des changements qui a été fait l'établissement, l'actualisation du PACQ est réalisée. Un nouveau PACQ sera établi début de l'année prochaine.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective (mise à jour des réclamations écrites et orales).	Meilleure maintenance
1.31	Obtenir un correspondant qualité au sein de l'établissement.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant qu'en tant que gestionnaire de direction va prendre en charge de qualité.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective (identification de la personne qui correspond qualité doit être clairement identifiée par les agents de l'établissement).	Meilleure maintenance
1.32	Obtenir le rapport d'activité à intégrer des éléments sur l'état d'avancement sur la démarche qualité (Art. D 312-209-5 du CGSS).			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.35	Actualiser le DUSEP (Art. L. 4121-3 et R 4121-1 du code de travail).			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
2 - RESOURCES HUMAINES								
1.1	Établir une procédure relative aux modalités d'accompagnement des nouveaux salariés et des stagiaires.			2	8 mois	Document demandé. Néanmoins, l'établissement indique lors d'un échange téléphonique que la procédure n'existe pas jusqu'à l'ensemble des catégories de personnes.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.2	Mettre en place un dispositif d'accompagnement des nouveaux salariés et stagiaires plusieurs (plus de doublage obligé).			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.7	Organiser une session des sens afin de limiter les risques liés aux glissements de tâches.			1	8 mois	Document demandé. Il est nécessaire de joindre l'attestation de la police emploi.	Il est pris note des précisions apportées et de l'engagement de l'établissement. Il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice, celle-ci nécessitant des actions multiples s'inscrivant dans l'ensemble du plan de formation et de l'ensemble du dossier de l'établissement.	Meilleure maintenance
1.9	Vérifier à la présence d'un binôme comportant au moins un agent diplômé la nuit (AS, AMP, AEC).			1	8 mois	Document demandé. Il est nécessaire de joindre l'attestation de la police emploi.	Il est pris note des précisions apportées. Il est proposé de lever la demande de mesure corrective.	Meilleure maintenance
1.10	Assurer une réflexion institutionnelle sur le recrutement d'un poste d'ingénierie.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant prendre en compte les éléments de la grille de qualification et la nécessité d'un recours à un recensement d'ingénierie.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.15	Structurer un plan pédagogique de formation.			2	1 an	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant prendre en compte la demande de l'ARS et structurer un plan de formation pour les agents.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.26	Mettre en place un plan de formation pluriannuel intégrant une formation sur les troubles mentaux et personnaliser la formation pour le personnel de soin.			2	1 an	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant prendre en compte la demande de l'ARS.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.37	Mettre en place un plan de formation pluriannuel intégrant des formations sur les troubles mentaux et personnaliser la formation pour le personnel de soin.			2	1 an	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant prendre en compte la demande de l'ARS.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
3 - ADMISSION ET ACCOMPAGNEMENT								
1.1	Corriger une procédure d'admission et/ou des critères d'admission, visée au prémissage, premier recrutement d'admission.			2	8 mois	Document demandé.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.2	Assurer l'organisation d'une visite de la personne à son domicile et/ou dans l'établissement de santé où elle va hospitalisé.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant que les visites à domicile sont effectuées par les agents de l'établissement de l'OC ou du MEDCC, de l'ARS ou de l'ASBL.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.3	Mettre en place une commission d'admission pluridisciplinaire à laquelle participe le médecin coordinateur (Art. L. 312-138 du CGSS).			1	8 mois	Document demandé. Il est nécessaire de joindre l'attestation de la police emploi.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.5	Corriger et réaliser une évaluation psychomotrice standardisée lors de l'admission du résident, de façon individualisée en veillant au respect des risques de perte d'autonomie et de l'élaboration du projet de vie du résident (Procédure Code à l'admission et à l'élaboration du Pdv), Art. D 312-108-4 du CGSS.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant prendre de la demande de mesure corrective. L'établissement déclare par ailleurs que les évaluations sont effectuées par les agents de l'établissement.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.6	Mettre en place une évaluation standardisée des risques psychologiques au cours de l'admission (avis psychologique).			1	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant prendre de la demande de mesure corrective. L'établissement déclare par ailleurs que les évaluations sont conditionnées aux recrutements lancés.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.7	Établir une évaluation standardisée des risques de chute, au décours de l'admission.			1	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant prendre de la demande de mesure corrective. L'établissement déclare par ailleurs que les évaluations sont conditionnées au recours à l'assurance maladie.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.8	Mettre en place une évaluation standardisée des risques socio-dépendance, au décours de l'admission.			1	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant prendre de la demande de mesure corrective. L'établissement déclare par ailleurs que les évaluations sont conditionnées aux recrutements lancés.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.9	Inscrire dans le règlement de fonctionnement les modalités d'accès au dossier administratif et médical.			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.11	Formaliser des projets personnels pour le totalité des résidents (Art. L. 4121-1 et R. 4121-1 du code de travail), en tenant compte des besoins individuels et à chaque résident de bénéficier d'un projet personnel individualisé annuellement.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires lors d'un échange téléphonique en indiquant prendre de la demande de mesure corrective. L'établissement déclare par ailleurs que les évaluations sont effectuées par les agents de l'établissement.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.12	Corriger une procédure d'élaboration des projets personnels.			2	8 mois	Document demandé.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.13	Corriger un avertissement annuel au contrat de séjour représentant les principaux objectifs du projet personnels.			2	8 mois	Document demandé.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.14	Élaborer une procédure d'élaboration des plans de soins.			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.16	Proposer une échelle ou un barème en matière d'assurance.			1	8 mois	Document demandé. Il est nécessaire de joindre l'attestation de la police emploi.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.27	Préférer assurer la fonction d'animatrice.			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.18	Elaborer/Actualiser le projet d'animation et formaliser le suivi des activités.			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.19	Proposer d'avantage d'animation aux résidents, le matin et le weekend.			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.21	Mettre en place une commission animation ouverte à tous les résidents volontaires et participer.			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.22	Évaluer la qualité institutionnelle des repas avec la supervision d'une diététicienne.			2	8 mois	l'établissement à l'heure des éléments complémentaires en indiquant prendre en compte les éléments de la grille de qualification et la nécessité de la réfection de la pâtisserie et l'actualisation des projets personnels lancés.	Il est pris note des précisions apportées, il est proposé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance
1.23	Proposer un plan complet de substitution aux résidents qui ne mangent pas prendre la mensonge au préalable.			2	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.25	Assurer une réflexion institutionnelle afin de réduire le débit de jeton.			1	8 mois	Document demandé.		Meilleure maintenance
1.26	Proposer aux résidents une collation nocturne et la formaliser dans le plan de soins.			1	8 mois	Document demandé. Il est nécessaire de joindre l'attestation de la police emploi.	Il est pris note des précisions apportées, théoriquement, le plan de soins traçabilité doit être adapté pour l'application de la collation nocturne. Il est demandé de modifier la proportion de repas ayant effectivement bénéficié d'une collation nocturne. Il est demandé de maintenir la demande de mesure correctrice en faveur de sa réalisation effective.	Meilleure maintenance